

PRAGUE – ALAC: Policy Discussion – Part I
Tuesday, June 26, 2012 – 11:00 to 12:30
ICANN - Prague, Czech Republic

Olivier Crépin-Leblond:

Nous allons commencer, nous nous excusons auprès des personnes qui nous suivent à distance. Nous sommes un petit peu en retard et c'est à cause de notre réunion qui a fini en retard aussi. Bien l'enregistrement a commence. Alors c'est bon on y va.

Bien bonjour à tous. Bienvenue à cette discussion des politiques d'ALAC, la première partie qui devait commencer il y a une demi-heure. Il est 11 heures et demi. A nos cotés Brian Peck directeur de politiques qui va nous parler de l'RC et de l'IOC et des questions les concernant. Il n'y a pas de problèmes mais bon. On va en parler en tout cas Brian donc bienvenue et vous avez la parole.

Brian Peck:

Merci Olivier, bonjour à tous, pour ceux qui participent à distance bonjour. Je vais vous donner une version et préalable d'une présentation avec des diapositives pour vous remettre un petit peu à jour. Oui, merci à tous je vais donc vous donner une version abrégée de la présentation de notre site en me focalisant sur les problèmes et en vous donnez une petite révision du rapport préliminaire des problèmes qui a été publié ce mois-ci. Et je vais aussi vous laisser un petit peu de temps pour les questions, si vous en avez.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Bien donc si vous voulez, on va passer à la première diapositive. Donc est actuel. Donc où est ce que nous en sommes maintenant. Comme vous le savez peut être le directoire d'ICANN à Singapour l'année dernière adopté une motion qui a crée un moratoire temporaire sur l'enregistrement et pour la Croix Rouge et le comité olympique et les noms de la Croix Rouge et du comité olympique. Et pour les nouveaux GTLD depuis, le GAC a fait une proposition pour étendre la protection spéciale sur ces noms en premier niveau et en deuxième niveau et en réponse à cela, le conseil du GNSO a fait recommandations pour mettre en œuvre cette protection au niveau supérieur et ce recommandations ont été adopté par le conseil du GNSO cette année.

Donc il a demandé au directoire et au comité du directoire des nouveaux GTLD d'accepter ces recommandations vu les soucis concernant les délais qui existaient pour les dernières parties d'application, de mise en œuvre. Donc ce moratoire sur le niveau supérieur va terminer à la fin du processus de candidature après le premier cycle de nouveaux GTLD, il n'y a pas de protection en deuxième niveau pour les noms de la Croix Rouge et du IOC et le conseil du GNSO a préparé un rapport concernant cette protection et la garantie qu'il devrait y avoir pour la protection de ces noms pour la Croix Rouge et le IOC., le comité olympique.

Donc ce rapport a été publié au mois de juin, le 7 juin de cette année. Il est ouvert aux commentaires publics et donc l'équipe pour le GNSO continue à travailler et travaille sur une proposition pour le nom de la Croix Rouge et de l'IOC au deuxième niveau et leur protection.

Comme je l'ai dit le rapport de problèmes préliminaires a été publié le 4 juillet et la période de réponses s'est ouverte aujourd'hui d'ailleurs. Donc, il y avait quelques commentaires qui ont été soumis déjà hier et donc cette période est ouverte depuis le 16 juin et donc la portée. J'ai déjà dit, ce n'est pas seulement pour la Croix Rouge et le IOC mais c'est aussi pour différentes organisations nationales et des ONG et l'objectif ici est de garantir une protection des nouveaux GTLD au niveau supérieur et au deuxième niveau aussi.

Le rapport analyse les protections disponibles pour les premiers niveaux et le second niveau. Les problèmes qui ont été identifiés, il y a un PDP qui va être diffusé par le conseil du GNSO basé sur ce rapport final. On va inclure des questions tel que la quantification des organisations qui doivent être considérées pour obtenir cette protection, la portée des protections et qui sont disponibles pour la Croix Rouge et l'IOC et leurs noms et pour d'autres ONG aussi et les différences qui existent entre la Croix Rouge et le comité Olympique et d'autres organisations nationales.

Etablir aussi une série de critères pour ne pas travailler au cas par cas. Avoir un peu une série de critères qui peuvent être utilisés pour chaque organisation pour voir si ces organisations peuvent recevoir ou doivent recevoir une protection et si on peut leur donner cette protection.

Alors les recommandations des équipes pour ce premier rapport préliminaire, le conseil du GNSO devrait considérer s'il doit commencer ou pas un PDP comme une approche pour développer

un conseil politique additionnel pour répondre aux demandes du directoire. Ce PDP, on suggère que la portée soit limitée aux ONG au IGO et aux organisations internationales et que les ressources additionnelles existent et qu'il y ait un plan pour les chaînes des nouveaux GTLD pour l'année prochaine. Notamment, s'il y avait qui recommandaient pour la protection de deuxième niveau et voilà. On en est là et donc nous serons ravis de répondre à vos questions. Si vous êtes intéressés par ce problème du nom de la Croix Rouge et du comité olympique.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien merci beaucoup, vous avez la parole pour poser des questions. Alan Greenberg est le premier, Allez-y alors.

Alan Greenberg:

Merci. Deux commentaires ou questions. En général, il y a une évaluation, une opinion pour savoir si on doit le faire ou pas et ici c'est le GNSO qui va décider. C'est le GNSO qui doit le faire bien sûr mais vous ne présentez pas vraiment de conseil tel que les choses sont présentés. Il faudrait voir les résultats du PDP. Oui, j'ai seulement lu le document et le rapport préliminaire des problèmes rapidement, je dois le dire. Mais un problème n'a pas été vraiment souligné alors qu'il y aurait été, peut être qu'il y a un problème ici, c'est que la plupart de ces organisations n'ont en général aucune protection. Donc au niveau de l'UDRP, on focalise spécifiquement sur la marque et au niveau des ONG je pense que les ONG n'ont pas de marque déposée, ils n'ont pas de noms déposés dans le monde.

Donc la Croix Rouge est un exemple qu'on peut utiliser et je pense qu'il faut résoudre ce problème et les UDRP, la Croix Rouge américaine a déposé son nom mais n'est pas protégé dans le cadre de ces mécanismes. Et donc il y a eu, comme cela est dit dans ce rapport, un effort il y a quelques années. En 2008, il me semble, des ONG qui demandaient une protection et la protection pour compléter l'UDRP mais pour ceux qui n'avaient pas cette protection, la plupart des organisations n'ont plus suffisamment de fonds pour faire des procès juridiques dans le cas où c'était nécessaire, non.

Donc je pense qu'ici c'est un problème qu'il faut souligner, c'est un problème très important.

Brian Peck:

Merci Alan. Oui vous avez tout à fait raison et l'équipe qui a travaillé sur les recommandations a analysé ces questions de la Croix Rouge et du comité olympique et je voudrai répondre un petit peu à votre commentaire. Ce sont des recommandations différentes en ce qui concerne le PDP, c'est qu'il y a derrière, c'est qu'on actuellement différents éléments importants si on parle des rapports de problèmes. On la demande du directoire original qui a eu lieu à Singapour. On a fait donc le moratoire. Il y a aussi une demande de la part du directoire qui a été présentée en mars de cette année qui demandait au conseil du GNSO son opinion pour étendre sa protection aux ONG et en réponse à cela, le conseil du GNSO a renvoyé cela au directoire en lui disant qu'il lui semblait que c'était approprié et que les ONG travaillent d'abord avec le GAC et que si le

GAC voulait développer un conseil de politique, le soumettre au GNSO et au directoire.

A ce moment là on pourrait prendre des décisions. Donc avec ce type de situations le directoire a dit qu'il n'allait pas mettre en place d'action en ce moment. On est dans cette situation où on dit, on devrait recommander un PDP, on devrait décider si vous voulez que ce PDP soit une approche pour un processus. Donc une certaine sensibilité derrière ces recommandations.

En ce qui concerne le problème tel que vous l'avez dit. Il n'y a pas de marque déposée pour les ONG en particulier. Ça fait qu'il n'y a pas de mécanismes existants et donc ils ne peuvent pas agir dans ce cadre là. Donc c'est un problème et ici la question est de savoir s'il existe des protections, si elles sont adéquates.

Alan Greenberg:

Je dirai qu' 'il y a un troisième point ici, c'est que le directoire a demandé au GNSO de prolonger la période de protection au deuxième niveau pour les marques déposées.

Brian Peck:

Oui, c'est tout à fait correct et en réponse à cela il y a eu une motion du directoire en avril qui demandait aux équipes de réviser un petit peu les documents et en réponse à cette question à savoir si la protection des marques déposées est adéquate ou pas. Donc comme vous l'avez dit c'est un troisième élément qui est lié à ce problème.

Olivier Crépin-Leblond: Merci. Nous avons une queue maintenant. Nous avons Yaovi, Salanieta en dernier. Donc Yaovi va commencer.

Yaovi Atohoun: Je pense que la plupart de ce travail va impliquer le travail d'un panel sur l'évolution des nouveaux GTLD. Donc en ce moment, on a une évolution et je voudrai savoir si vous pensez qu'on verra des résultats avant la fin du projet qui résulteront de l'utilisation du panel si j'ai bien compris. C'est ça.

Brian Peck: Dev dit qu'il ne comprend pas la question. Vous dites qu'il y a un panel d'évaluations avec des critères qui devraient suivre pour évaluer les chaines actuelles et qui vont devoir les réviser. Pour ce qui est du comité olympique et de la Croix Rouge, on a adopté une motion à Singapour et on a vu un moratoire sur l'application ou l'utilisation liés pour les applications de haut niveau et ceci a été complété. Mais au-delà de ce qui est inclut dans le guide, comme guide pour la candidature pour des nouvelles chaines pour les IGO. Ceci est déjà établi.

Olivier Crépin-Leblond: Merci, je n'ai pas vu Jean-Jacques dans la salle d'Adobe qui levait la main. Donc ça ne te gêne pas si Jean-Jacques passe d'abord. Alors, on va entendre Jean-Jacques Subrenat.

Jean-Jacques Subrenat:

Merci, j'ai un commentaire général. J'ai été présent pour une partie de la fin de la réunion du GAC. Il y avait des gens du comité olympique et de la Croix Rouge qui parlait de façon très forcée il me semble. Et certains des commentaires étaient valables. Est-ce que selon vous les fonds supplémentaires devraient être utilisés avec des avocats des Etats Unis ou du Royaume Uni pour se rassurer qu'un organisme public en tant que le comité olympique n'est pas abusé ou utilisé en quelque sorte? Et ceci nous mène au sujet des paramètres par défaut et au travail d'ICANN et j'ai vu qu'on a une tendance a adopter des paramètres par défaut qui sont peut être plus important pour le business des noms des domaines que pour les utilisateurs et je me demande si peut être vous ne pourriez pas partager ce document avec David Olive, Akram Atallah et Fadi Shehedi et le reste de l'équipe parce que peut être qu'on devrait avoir un regard objectif par rapport aux paramètres par défaut d'ICANN.

Non seulement dans le business mais dans d'autres domaines en même temps et certainement ce secteur. J'étais ambassadeur pour la France, j'étais fonctionnaire ou officier public et je vois que les Etats qui se réunissent dans le GAC et les organisations internationales ne sont pas simplement des opérateurs. On doit s'adresser à eux. Donc je suggère d'observer les paramètres par défaut qui nous permettrait d'avoir davantage de droits pour les Etats et les organisations pour qu'il aient les droits sans devoir montrer que le droit leur appartient à travers des avocats et c'est généralement très cher d'embaucher des avocats.

Brian Peck: Merci Jean-Jacques on va transmettre le message.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Beau Brendler

Beau Brendler: Bonjour, c'est Beau Brendler. Avant d'en finir Brian j'ai entendu un jeune qui est venu me voir il est un peut préoccupé et il venait de la part de la Croix Rouge du département de Haïti et il venait à la réunion d'ICANN pour trouver une façon de trouver l'assistance d'AT-LARGE parce que certains sites de la Croix Rouge en Afrique avaient été abusés et des gens malhonnêtes étaient en train de s'en servir pour de mauvais propos et je voulais l'aider et on a essayé de trouver les processus qui étaient ouverts et on a rien trouver et en définitif la Croix Rouge a pris ce problème au sérieux et donc il ont été très important pour la création de l'NPOC et tout ceci les distrait et leurs coute de l'argent dont il pourraient s'en servir pour d'autres tâches. Donc l'AT-LARGE est de l'autre coté de se problème.

Donc je voudrai soutenir ce que Jean-Jacques a dit et ce soutient devrait être fourni pour les organisations qui font des mairies et devraient recevoir des considérations spéciales. Particulièrement pour la situation de lancement de nouvelles candidatures pour les nouveaux GTLD et particulièrement pour les organisations à but non lucratif qui sont en train d'investir pour la protection des marques déposés et des organisations et ils ne devraient pas avoir à le faire.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien, merci. Nous avons Salanieta maintenant.

Salanieta Tamanikawaiwaimaro:

Bonjour Brian. Vous pouvez m'appeler Sala. C'est juste un cas imaginaire. Très vite si vous imaginez un rapport criminel international et quelqu'un abuse d'une chaîne et malheureusement triche les gens et les déçoivent pour qu'il partage des informations et des données. C'est du point de vue de l'intérêt public. Je vais poser ma question en ce moment. D'accord je me rapproche du micro. Imaginez le tribunal international, un tribunal criminel international et une personne qui se présente en tant que candidat pour une chaîne et qui essaye d'abuser les citoyens qui ne soupçonnent même pas et qui sont innocents et donc ma première question par rapport à cette situation a déjà été mentionnée au GAC et peut être je ne devrai pas y plonger. Mais en fait, c'est pour les réservations de noms. Qu'est ce que ceci représenterait du point de vue de politiques de réservations de noms, des acronymes, des IGO et les implications que ceci aurait?

Puis, je voudrai savoir par rapport aux conventions de propriété de droits intellectuelles internationaux si on a déjà tiré une analyse sur le traitement qu'on va lui donner par rapport aux priorités et j'ai posé une question semblable hier dans un autre groupe où on nous avait dit qu'une chaîne n'était pas une marque et donc je voudrai voir l'analyse légale pour voir s'il a été publié ou l'avoir publié si vous avez déjà fait une analyse. Je voudrai savoir si vous l'avez déjà fait parce qu'on a des impositions et des décisions qui sont en train

d'être faite et donc du point de vue d'AT-LARGE, ceci ouvre notre curiosité.

On voudrait savoir quelles sont les engagements du point de vue la publication du document. On voudrait voir le document publié pour savoir les engagements.

Brian Peck:

Merci Sala. On a tiré des analyses de la part du comité olympique et de la Croix Rouge. C'est eux-mêmes qui l'ont fait pour voir qu'elle était leurs situation et pour fournir la protection à leurs noms. En fait, c'est l'un de problèmes que l'on a identifié et dans le rapport de problèmes préliminaire, on vu que si on commence avec un PDP, on devra analyser les implications légales et les analyses légaux que ces organisations ont fait pour soutenir le cas pour voir si l'on devrait leur fournir du soutien aux organisations ou pas.

Comme vous avez dit dans certaines juridictions, il est possible de considérer des noms de domaines en tant que des marques déposées y compris les Etats Unis et donc on devrait publier des recommandations ou des suggestions pour conduire cette analyse si on devrait la publier bien sûr.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Brian, merci de venir expliquer et on a plus le temps, je vois qu'on a plein de gens qui veulent poser des questions et parler. Est-ce qu'on pourrait vous passer les questions par écrit ou à travers email ou établir une communication pour suivre, continuer à travailler.

Brian Peck: Oui bien sûr faites les moi parvenir.

Olivier Crépin-Leblond: Bien merci.

Olivier Crépin-Leblond: Nous allons avoir une session là-dessus cet après midi. Peut être que sans Brian mais on va continuer à travailler dessus. Bien on va passer au point suivant et c'est Filiz Yilmaz, directeur principal de la participation et de l'engagement. Bonjour Filiz.

Filiz Yilmaz: Bonjour.

Olivier Crépin-Leblond: On est en retard comme d'habitude, je m'excuse. C'est très bien de t'avoir ici avec nous. On est heureux de t'avoir et on a maintenu le dialogue avec depuis la dernière réunion de Costa Rica et donc on se réunit ici pour continuer à discuter. On n'a pas trop de temps malheureusement mais on essayera de voir si on y parvient selon le programme. Alors Filiz tu a la parole.

Filiz Yilmaz: Merci Olivier. Je n'ai pas de diapo et j'espère que ceci accélérera le processus. Donc j'ai quelques mises à jour sur les sujets normaux pour que vous sachiez qu'est ce qui se passe et je veux simplement

parler des activités pour les nouveaux arrivants et avec les commentaires que nous avons reçus du groupe. C'est une activité très populaire et on a reçu de très bons commentaires de San Francisco. Bien comme 5 réunions déjà ou 4 depuis et cette réunion de dimanche a impliquée des sessions. On a eu 80 personnes dans la salle et entre 7 et 10 selon les jours qui viennent en tant que participants à distance et la salle pour les nouveaux arrivants est aussi pleine des gens.

Dimanche et lundi et une partie de samedi, on a eu 114 réunions et je voudrai recevoir davantage de commentaires si je ne me trompe. Parfois vous fournissez un service mais les gens ne savent même pas que ce service existe et donc pour pouvoir publier un peu plus ce service, on a maintenu une interview avec des participants lors des sessions. Donc Matt si vous avez les temps vous pourrez regarder ou même la passer maintenant. Vous voulez voir la vidéo?

Olivier Crépin-Leblond:

Est-ce qu'on aura l'équivalent de l'artiste ici et en muet? Dans technicolor. Je pense qu'on voit que c'est une grande vidéo. Il est génial avec plein de couleurs, des gens très agréables. Je suis très enthousiaste à partir de ceci mais je vous demande de le voir chez vous pas maintenant, plus tard. Dans 5 ou 6 jours, je vous invite à voir la vidéo. En tout cas Filiz je te repasser la parole.

Filiz Yilmaz:

Bien, si vous voulez le voir dans votre temps libre, dans deux semaines vous pourrez le faire. Puis les services de participations à

distance sont toujours disponibles et nous avons 112 sessions qui sont transmises à travers internet. Tout est publié sur cette réunion et on a eu de traduction qui fonctionnent bien jusqu'à présent et voilà les points plus importants de cette réunion et puis je voudrai que vous sachiez, je pense que vous le savez déjà. Mais, en fait, je veux me rassurer, c'est que le processus des commentaires publics que vous avez trouvé un peu difficile en termes de fournir vos commentaires mais nous aurons la participation publique, le comité et la consultation du comité de participations publiques.

Nous avons deux points sur le programme. Cette fois l'un est pour le processus de commentaires et on voudrait vous montrer en fait les résultats des derniers 5 mois. Quel est le statut et quel sont les problèmes pour pouvoir résoudre cette situation avec des solutions au long terme? Et je voudrai aussi parler de la communauté et ce qu'elle espère du processus de commentaires publics d'ICANN parce que je pense c'est une question plus large où on devrait aussi commencer à maintenir un dialogue. Si c'est un processus où les gens, où les groupes publient de commentaires pour que le directoire les révise ou s'il s'agit d'un forum où la communauté veut discuter de problèmes de façon plus interactive ou alors qu'est ce qu'ils en pensent? Qu'est ce que ça représente pour eux?

Mais on doit, en tout cas, établir ceci parce que les différentes parties de la communauté ont des opinions différentes de ce que le processus de commentaires publics devrait être et comment il devrait fonctionner? Donc c'est un problème et on devrait le préciser pour fournir des structures qui fonctionnent mieux à partir

de cette compréhension. Puis on dans le programme des services de langues.

Dans cette session, je sais que ceci vous intéresse beaucoup par rapport aux politiques on un processus de commentaires public et Christina est sur votre programme. Elle va venir parler de ce point mais elle fera partie de cette session. Donc ça sera une session à heures du matin jeudi prochain. On a des recommandations ATRT en même temps que nous allons courir pour ces deux sujets. C'est une session pour les recommandations ATRT et ce sera pareil mais ceci doit être rapporté le long de cette session en même temps.

On a une session de sensibilisation à 8 heures du matin jeudi aussi. Donc c'est juste avant la session de consultation du processus de commentaires public. Voilà olivier c'est tout.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Filiz. Je vois qu'il est 12:04 et vous aviez jusqu'à 12:05 donc merci Filiz. Je pense que ceci mérite des applaudissements.

Bien maintenant nous allons passer une petite routine. Je crois que nous avons une minute pour les questions si vous le voulez mais je sais qu'ici les questions ça peut durer plus d'une minute surtout avec Cheryl. Cheryl Langdon-Orr vous avez la parole.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci monsieur le président. Je ne voulais pas vous interrompre.

Olivier Crépin-Leblond:

Allez-y Cheryl vous avez la parole.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci. Ce n'est pas une question, il s'agit plutôt d'une information que je voulais partager avec vous parce que comme vous le savez, je travaille dans le ATRT et le commentaire de réponse est venu sous la forme d'une recommandation. Un groupe d'anciens étudiants du mandat ATRT ont eu plusieurs réunions et discussions là-dessus. Nous savons qu'il y a certaines opinions de Denise. Denise va vous en parler mais nous sommes venus aussi pour voir et je pense que la communauté voudra aussi voir.

Nous voudrions voir ce qui va arriver ensuite et nous recommandons qu'il y ait un accord parce que l'ATRTR est au courant lui-même. Ça veut dire que ces recommandations ne seront pas terminer. Donc il y a une certaine pression concernant le temps sur ce point. Nous reconnaissons qu'un travail a été fait et nous pensons qu'il faut continuer dans ce sens.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl. Tijani et Jean-Jacques.

Tijani Ben Jemaa:

C'est un commentaire, ce n'est pas une question. Vous avez abordé un point très important concernant les commentaires publics et je pense qu'il y a quelque chose à faire et je pense qu'il faut séparer les commentaires publics des déclarations que nous envoyons au directoire. Il serait mieux si ce serait moins de stress pour nous et

notre communauté pourra faire des commentaires et on pourra envoyer cette déclaration. Donc ce sera tout à fait positif.

Olivier Crépin-Leblond:

Tijani merci. Jean-Jacques Subrenat vous avez la parole.

Jean-Jacques Subrenat:

Oui, un commentaire rapide. Je pense que c'est vraiment un signe de l'endroit où nous en sommes aujourd'hui. Nous avons évolué. C'est un commentaire pour le staff, pour les équipes d'ICANN et pour ALAC. Donc merci, merci pour ces instruments qui nous permettent de mieux participer à distance ou pas et merci pour les services de langue aussi j'ai l'impression que maintenant ALAC est vraiment en première ligne dans ICANN pour sa participation. Voilà c'est une remarque que je voulais faire.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci, Jean-Jacques. Bien merci Filiz d'être venu nous parler et bien maintenant nous avons Christina Rodriguez qui est la avec nous pour le service de langues et David Closson directeur des services de technologies et d'informations. Bien Christina est ce que vous voulez prendre la parole? Commencez, je ne sais si vous avez une présentation. Non, bien. Une mise à jour alors. Donc Christina Rodriguez prend la parole des équipes d'ICANN.

Christina Rodriguez:

Je pense que je suis ici surtout pour répondre à quelques questions que vous pouvez avoir pour pouvoir poster, envoyer vos

commentaires pour la période de commentaires publics concernant les services des langues qui est ouverte et concernant les documents et les services de langues et la politique et la procédure concernant les services de langues d'ICANN mais je voudrai aussi vous dire que je dis si vous voulez, vous pouvez participer à deux session dans lesquels on va discuter ce thème aussi. Une de ces sessions sera une présentation approfondie et vous aurez aussi 30 minutes pour poser des questions et ça aura lieu dans la session de travail de la communauté d'ICANN. Non excusez moi, de 9 heures à 10 heures et demi. Jeudi, on parlera aussi de ce même sujet dans le comité de consultation et de révision de midi à 1 heure et demie.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci bien Christina. Nous avons Cheryl Langdon-Orr qui veut prendre la parole et puis Sergio Salinas Porto et Yaovi aussi et je pense ensuite nous allons clore ici la queue pour les questions. Cheryl vous avez la parole.

Cheryl Langdon-Orr:

Christina, je voudrai ici qu'on voit un petit peu la question des commentaires et la rédaction. Nous faisons nos propres commentaires publics pour la communauté. Hier nous avons eu une réunion très productive et il y a eu des membres de toutes les régions qui étaient présents et beaucoup utilisent vraiment vos services. Il y a eu quelques ajustements dont on va discuter ensuite avec ALAC et nous espérons qu'ALAC pourra donc présenter ces commentaires publics et participer.

Comme vous imaginez, c'est un document que nous avons fait et c'est un travail régional et l'ACRALO à donné une réponse spécifique de la région qui sera jointe et ça sera présenté sous le nom d'ACRALO et ça figurera dans les commentaires publics et ça pourrait être présenté de façon conjointe ou pas parce qu'il y a différents points et sur lesquels nous convergeons. Je pense qu'en général c'est un plaisir et je voudrai remercier tous ceux qui ont travaillé à ce commentaire public. Il y a eu certains points qui ont été proposé qu'on aimerait qu'ils soient considérés dans vos commentaires et je dirai que certains d'entre vous.

Je pense que ça sera plus facile peut être que d'autres questions qui ont été abordés auparavant. C'est moins spécifiques sur certains points comme par exemple les politiques et nous avons voulu donner un petit plus de temps, de durée de vie à ce texte.

Donc, si vous avez des questions, des demandes de précisions à nous faire. Nous avons une petite équipe et nous pouvons répondre rapidement. C'est très pour notre communauté comme vous le savez. Donc participez et de nouveau je dirai que nous voulons nous assurer que nous avons une définition des différences de politiques. On a fait les différents points de politiques ont donné lieu à des paragraphes séparés. On parle de traductions et on parle d'interprétations. Nous voulons avoir des chaines pour chacun de ces points. Je pense que c'est ce que je voulais dire. Je ne sais pas si j'ai oublié quelque chose. Bien donc voilà

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl.

Sergio Salinas Porto:

Merci beaucoup monsieur le président. Je crois que Cheryl a un petit peu dit ce que j'allais dire. Je veux de nouveau vous féliciter pour le travail, l'excellent travail que vous réalisez et le deuxième point je vais parler un peu moins vite et le deuxième point c'est que comme Cheryl l'a dit, l'ACRALO a fait un document, une déclaration qui sera présentée, qui accompagnera la déclaration d'ALAC sans aucun doute pour certains points nous mettons davantage l'accent sur certains problèmes qu'ALAC dans certains cas.

C'est ce que nous allons présenter, c'est ce que nous allons dire. Il y a quelques objections, des questions aussi concernant la traduction automatique des emails. Le système que nous utilisons dans notre région qui rend la communication très compliquée entre les anglophones et les espano-phones et là je pense ça a donné lieu à des commentaires. Il va falloir voir comment régler ce problème. Il a eu une proposition qui a été faite, on va en tenir compte et je vais essayer d'organiser mon programme pour être à vos cotés. Christina demain dans la réunion de demain matin que vous venez de nous mentionner. C'est après demain, demain c'est mercredi.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Christina, merci Sergio et je vois que moi je me trompe dans les noms et vous vous trompez dans les jours. Bien Yaovi vous avez la parole.

Yaovi Atohoun:

Je voudrai ajoute ma voie pour ce qui a été dit. Mes félicitations pour ce que vous faites. Ma préoccupation concerne le site internet, je pense que c'est très important pour nous. Il y a beaucoup de progrès à réaliser au sein D'ICANN et il y a beaucoup d'informations qui ont encore besoin d'être traduite dans toutes les langues et donc on parle de conformité par exemple d'acceptation de TLD. Tous ces concepts sont en anglais sur le site internet d'ICANN mais moi ce que je demanderai c'est qu'on essaye de mettre, de faire un site internet d'ICANN qui soit multi langues pour que tous les documents pour qu'on puisse cliquer sur ce document pour avoir sa version française, anglaise, espagnole, etc.

Si on clique sur le site internet, sur la version française, on voit que seulement certains documents sont traduits. Donc il faudrait que toutes les langues soient présentes et tous les documents soient dans toutes les langues. Je sais que c'est difficile, je sais que vous faites votre possible mais il faut accélérer un petit peu les choses peut être. Merci.

Christina Rodriguez:

Pour être honnête, je dirai que le site internet n'est pas sous ma responsabilité. Si ça était le cas, vous pouvez être sur que ce serait un miroir qu'on aurait vraiment une situation beaucoup plus de miroir entre le site internet en anglais et celui qui existe en espagnol ou en français. On travaille dans ce domaine et les choses les plus importantes sont fournies dans toutes les langues mais pour le moment il ya beaucoup de matériel qui est traduit mais je pense

que c'est vraiment difficile de naviguer sur le site internet et de trouver ce qu'on cherche.

Donc on essaye de rendre ce site plus facile d'accès et de voir comment on peut le rendre plus pratique et que tous les documents soient dans toutes les langues bien sûr aussi.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Christina. Une autre question de Sandra Hoferichter. Donc notre équilibre est fait entre les régions de multi langues.

Sandra Hoferichter:

Merci Olivier. Je voudrai expliquer un petit peu la vision européenne des choses parce que, comme Yaovi l'a dit, nous sommes d'accord pour dire qu'il y a très peu de matériel traduit ou qu'il est difficile à trouver. Je ne parle pas des 6 langues UN des nations unis mais davantage de langues. Donc ça serait utile pour tous de gagner du temps, trouver les documents, les comprendre et avoir les mots corrects dans chaque langue et pour le diffuser auprès de notre communauté dans les différentes langues.

Etant donné que le budget n'est pas une ressource qui n'a pas de limites, le comité Européen a décidé que la langue de base devrait être l'anglais et pour nous ça sera un objectif à long terme d'avoir moins d'interprétation mais plus de traduction parce qu'il y a beaucoup de matériel et qui est accessible pour les structures ALS mais au niveau d'ICANN, au niveau d'ALAC, la communication en anglais devrait être un point clé.

Nous comprenons qu'on ne peut pas changer le système d'un jour à l'autre mais nous pensons que ça serait un objectif à long terme de renoncer à l'interprétation.

Christina Rodriguez:

Bien je dois vous donner mon avis et j'espère que vous serez d'accord avec moi. Je pense que nous en sommes à un point au niveau des services de langues dans ICANN et vu les efforts que nous avons réalisé pour augmenter les services de langues. Nous en sommes à un point où nous sommes capables à partir de Toronto de fournir une interprétation dans les cinq langues des Nations Unis hormis l'anglais.

Donc c'est quelques choses qui étaient décidée. On a voulu le faire, on a entendu, écouté la communauté et on a voulu satisfaire tout le monde dans ce sens là et c'était dur pour moi d'entendre que vous voulez moins d'interprétations. Je dirai que vous n'êtes jamais content. C'est un peut frustrant je dirai parce que ça était quatre années de travail pour moi pour atteindre ce niveau et je suis heureuse parce que je sais qu'on va vraiment toucher une grande partie de la communauté qui va pouvoir interagir, entendre et parler dans sa propre langue.

Mais vous demandez qu'il y ait moins d'interprétations c'est un peut frustrant. De toute façon nous devons nous assurer que nous pouvons offrir quelque chose que l'on va pouvoir maintenir dans le temps. Donc prendre les nations unis comme un exemple concernant les langues est la meilleure façon d'atteindre plus de monde et la technique que nous appliquer et les Nations Unis sont

une organisation qui travaille avec le monde entier et donc les langues qu'il utilisent dans lesquels ils travaillent sont les mêmes que celles que nous allons fournir pour l'interprétation simultanée.

L'interprétation, à partir de Toronto, ces services d'interprétation seront pour toutes les réunions. On va être présents dans la plupart des sessions et lundi deux sessions du CCNSO et toutes les sessions publiques le jeudi et le GAC aussi et la clôture aussi. Donc on va pouvoir ajouter toutes ces sessions et on va pouvoir ajouter aussi vos propres sessions je pense. C'est beaucoup de travail en tout cas et ça demande vraiment. Il faut comprendre que ça demande de l'espace physique parce que 2 cabines ça prend de la place mais 5 cabines ça prend beaucoup plus de place. Donc nous avons un problème d'espace, de places et on a besoin de salles qui soient suffisamment grandes pour faire des réunions d'ICANN et donc il nous faut essayer d'accompagner cette croissance de services que nous voulons offrir pour une meilleure compréhension pour toute la communauté. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Christina. Je vois qu'il y a des douzaines de mains qui se soulèvent dans la salle. Je vois aussi des sourires. Donc je pense qu'il y a comme même une certaine vision positive de la part de notre communauté parce que les langues sont importantes et on a des fois c'est un petit peu la tour de Babel ici. Bien merci à tous. Nous allons rapidement passer à la prochaine personne David Closson directeur des services de technologies et d'informations. Il était là

quand on a parlé des outils de traduction sur le Wiki. Bien David c'est à vous.

David Closson:

Je travaille dans les opérations informatiques d'ICANN. C'est un peu la chaise électrique ici pour moi. J'ai deux minutes et je vais essayer d'être bref. On avait trois problèmes principaux qu'on nous a proposés à partir des outils. Je comprends que les contenues, les traductions même ne sont pas assez bon mais on en fait de notre mieux. Le site de l'ACRALO est traduit de l'anglais vers l'espagnol et de l'espagnol vers l'anglais. Vous êtes peut être sur la liste.

Donc le premier problème par rapport aux documents que l'on joint et qui ne sont pas traduits. On devrait les faire passer à travers le processus de traduction et le problème est le design de notre outil qui ne peut pas le faire et donc pouvoir le faire impliquerait des efforts de design très importants et en ce moment on essaye de prioriser les opérations de Haïti et non pas le développement d'Haïti et moi je parle au nom du département d'Haïti et puis le problème numéro deux était la traduction en ligne lorsqu'on allait de l'espagnol vers l'anglais et vice versa qui n'était pas peut être un peu confus.

Parfois ça me frappait que beaucoup d'emails étaient codifiés en ASCII des Etats et les clients devraient utiliser UTF qui est international et on peut le convertir dans un sens vers l'autre. Et la ligne du sujet pré codifiée serait bien interprétée mais parfois ça ne se fait pas tel que les codifications différentes dans le sujet des emails et on devrait se servir du paramètre par défaut du système

qui peut varier et donc en fait c'est ça qu'on est en train d'essayer de résoudre.

On est parvenu à résoudre en 80 et 90% des problèmes mais on doit résoudre quelle est la codification dans laquelle on doit l'envoyer. Donc on va continuer à travailler dessus ce trimestre, c'est-à-dire entre cette réunion et Toronto. Et puis le dernier point qui a trait aux lignes de sujets qui ne sont pas présentes pour la liste de l'ACRALO. On sent qu'on peut changer ce problème et ça devrait être simple de le résoudre avant Toronto.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci. Nous avons une queue d'abord Alan puis Sergio, Jean-Jacques. Alors Sergio va parler en premier. En fait, Evan. Aujourd'hui c'est Evan Leibovitch qui prend la parole.

Evan Leibovitch:

Aujourd'hui on a eu la circonstance de pouvoir créer des pages sur cet aspect et je vais vous demander quel est la façon dont vous assigner des permis? Je suis fou avec des demandes où on me demande d'ajouter des participants pour leurs capacités de lire des pages. Avec cette situation où la personne qui crée la page doit être la personne responsable de partager les permissions est un peu compliqué. Est-ce qu'on pourrait avoir un administrateur principal à travers lequel toutes ces permissions peuvent être changées parce que sinon je pense ça ne va pas fonctionner.

Les Wiki n'ont pas cette restriction et on est on devrait entrer dans ce problème de restrictions et de permission pour avoir des gens

qui n'ont pas accès aux pages Wiki qui sont un obstacle pour la collaboration en ce moment

Olivier Crépin-Leblond: Merci Evan. Je pense qu'on a noté ceci. Oui on l'a noté.

David Closson: Apparemment c'est un problème de configuration, ce n'est pas un problème du logiciel du Wiki. Donc ça peut se résoudre simplement et je m'excuse du problème.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, donc on a fermé la queue. On a Sergio, Jean-Jacques et Tijani. Je vois des sourires. Sergio.

Sergio Salinas Porto: Merci monsieur le président. J'allais faire les mêmes commentaires qu'Evan par rapport à Confluence et je voulais aussi féliciter le fait d'avoir un traducteur dans le Confluence en ce moment qui nous permettent de traduire tout ce qui est écrit instantanément et ceci aide la participation des utilisateurs par rapport aux politiques au sein d'ICANN et puis par rapport aux moyens électroniques. Le problème n'est peut être pas le fait d'envoyer un document joint qui n'est pas traduit, on aimerait bien sûr avoir tous les documents traduits mais en fait le problème c'est que parfois on ne reçoit pas les documents joints et les fichiers joints et voilà un aspect du problème et puis la traduction parfois n'est pas lisible.

On ne comprend même pas ce qu'on veut dire et ceci bien sûr complique la compréhension. Il est parfois préférable d'aller voir l'original, de le copier et de traduire mot par mot pour pouvoir saisir ce que l'autre veut dire et puis l'autre problème est que certains emails ne sont même pas reçus lorsqu'on les envoie. C'est-à-dire on envoie un email et on a des gens qui ne les reçoivent pas et peut être que d'autres gens les reçoivent et donc on a davantage de retard pour avoir des réponses là-dessus. C'est les problèmes que l'on a par rapport à la liste d'emails et si vous avez besoin d'aide bien sûr je suis disponible. Merci

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sergio. Je me trompe parfois avec les prénoms mais bon oui c'était une longue journée. Alors c'était Sergio. Bien Jean-Jacques.

Jean-Jacques Subrenat:

Oui je suis Jean-Jacques, notez le bien. David merci de ta présentation. J'ai une question en tant que personne normale pour un technicien. Je pense que le progrès d'ICANN, pour les réunions d'ICANN tel que celles-ci. On a vu des améliorations géniales, énormes mais je pense qu'on a vu des problèmes lorsque se réunit en tant que secrétaire d'ALAC. Par exemple, on a des téléconférences d'ALAC deux fois par mois et alors je sens que les outils dont nous nous servons ne sont pas les bons outils. On peut avoir la voie et le texte mais non pas l'image. Donc c'est une question de débit en fait de la connexion.

Donc pour l'utilisateur général quel est la plateforme dont vous vous servez? Quel est la plus complète et la plus simple. Est-ce que c'est Skype ou vous un autre outil à suggérer?

David Closson:

Je pense que votre question porte sur la collaboration mais en fait vous voudrez peut être voir une intégration d'outils pour pouvoir vous connectez avec l'audio et la vidéo pour ne devoir vous servir de deux ou trois outils et l'Adobe a la vidéo et l'audio et parfois on peut, peut être, en s'en servir avec le téléphone ou alors avec les caractéristiques intégrés et on a l'audio qui fonctionnait très bien et maintenant il fonctionne très bien n'est ce pas? On l'a beaucoup amélioré.

Jean-Jacques Subrenat:

C'est pour le président. Est-ce que ça vous gênerait d'essayer d'avoir les équipes essayer ces outils pour pouvoir s'en servir? Parce que je pense qu'on mérite un meilleur outil. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Jean-Jacques. Oui je pense que c'est un point à suivre et Heidi va travailler dessus avec le reste de l'équipe. Bien la dernière question c'est Tijani Ben Jemaa.

Tijani Ben Jemaa:

OK.

Olivier Crépin-Leblond:

Je pense que tu devrais t'exprimer en français.

Tijani Ben Jemaa:

Oui bien sûr, je vous parler Presque du même point puisque je vais parler de l'Adobe Connect qui est un outil que je trouve formidable, qui a évolué d'ailleurs. On n'avait que le tchat et le moyen de lever la main et d'avoir la parole. Maintenant, nous avons l'audio avec mais ce qui est intéressant, moi je m'en fou de la vidéo réellement. Ce que je voudrai avoir c'est plus de canaux de sons puisque nous avons plusieurs langues et souvent dans une téléconférence la moitié est obligée de se servir du téléphone et ça serait bien si on pouvait avoir plus qu'un canal audio sur l'Adobe ou sur un autre outil s'il y a un meilleur outil, bon on l'utilise.

Je trouve que l'Adobe Connect ou un autre outil similaire sont essentiels dans nos téléconférences vu au moins maintenant que nous avons l'audio et il y a certaines personnes avant qu'on ne pouvait pas entendre du tout parce que le téléphone chez eux ne marche pas du tout. Maintenant, on les écoute, on les entend mieux que s'ils étaient à coté de nous et c'est un outil à mon avis extra ordinaire que nous devons donc développer si c'est possible.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien on n'a plus le temps et donc je voudrai remercier Christina et David de tout cœur. On a vu les améliorations, on espère avoir encore plus d'améliorations pour la prochaine réunion. Maintenant

Margie Milam le conseiller stratégique Senior. Et voilà encore on change de place et Samantha Eisner est ici aussi.

Ne perdez pas vos câbles, on trouve toujours des câbles partout. Alors bienvenue et donc je pense que vous allez parler des négociations RAA. C'est ça? C'est un sujet intéressant.

Margie Milam:

Oui je suppose que ça vous intéresse tous. Bonjour, on s'est vu auparavant. D'habitude on parle avec vous et on répond à vos questions. On a vu des développements très intéressants sur le RAA. Samantha Eisner fait partie de l'équipe légale et de l'équipe de négociations, c'est pour cela qu'elle est venue avec moi pour répondre à ce type de questions.

Je suis sûr qu'elle va répondre à ces questions. Est-ce que vous avez la présentation pour la passer?

Olivier Crépin-Leblond:

Matt avec son ordinateur il va sans doute réussir à la passer.

Margie Milam:

Bien je commencerai pendant qu'on cherche la présentation. Je vais rafraichir votre mémoire. En fait, on a deux sujets parallèles qui viennent des résolutions du directoire qui disait qu'avant que les négociations de RAA ne commencent, on a essayé de trouver les recommandations pour répondre aux questions des représentants et aux recommandations de l'équipe de rédaction conjoint entre la GNSO et ALAC duquel beaucoup d'entre vous participaient et ceci

bien sûr a déclenché des discussions et on avait des priorités et des sujets qui devaient être abordés et qu'on considérait dans les négociations mêmes.

Donc depuis la réunion de Costa Rica, on avait vu beaucoup d'activité. On a publié un Wiki pour la communauté et où on peut trouver plein d'informations par aux points où on en est dans les négociations et depuis la réunion de Costa Rica, on a mis à jour les recommandations de la communauté d'application de loi spécifiquement pour la validation des données Whois et la rétention de données et ils ont donné des précisions par rapport à leurs demandes pour qu'on comprenne qu'est ce qu'ils voulaient des négociations? A quoi il s'attendait et on a publié une série de documents qui nous semblaient bon pour que la communauté les lisent.

C'étaient des documents très détaillés mais ça me donnait une idée du point où on en était avec les négociations. L'autre partie du projet est la demande de rapport de problèmes parce que le directoire anticipait qu'on avait peut être pas tous les sujets abordés dans les négociations et la communauté veut peut être exploré certaines de ces modifications et des projets de ces modifications et on a commencé un PDP avec la GNSO sur les sujets de modification qui ne sont peut être pas incorporés dans le RAA.

Donc ce rapport de problèmes a été publié et fermé et donc le PDP en ce moment et en suspens parce qu'on ne sait pas comment ça va être et comment on va aborder ces sujets qui ne sont toujours pas résolu. Comme on les appelle va être inclus pour qu'on voie

comment le PDP les aborde. Donc on n'a pas d'activité dans le PDP parce qu'on ne sait toujours pas quels sont les sujets qu'on devrait explorer.

Dans la diapo suivante, je mentionne les documents qu'on a publié et je voudrai clarifier que les documents publiés sont simplement une version préliminaire. Ce n'est pas un document qu'on a voté ou sur lequel tout le monde est d'accord. Donc si vous voulez venir dans le session du RAA lundi, vous allez voir que les bureaux d'enregistrements ont observé ces documents et les ont lu et ont publié leurs propres documents où ils identifient les domaines avec lesquels ne sont pas d'accord et les phrases où ils ne sont pas d'accord et on a pensé qu'il serait utile de fournir ce document RAA préliminaire pour que vous compreniez les modifications pour que vous voyez de quoi on parle et pour que vous voyez la complexité des sujets avec lesquels on est en train de travailler.

Donc c'était une partie de l'équipe de négociations c'était leurs tâches et parfois ils avaient des réunions de la journée entière, des heures au téléphone et ils ont exploré profondément ce sujet avec l'équipe de négociation des bureaux d'enregistrements pour atteindre une solution négociable sur le RAA et sur cette diapo nous avons identifié certains des sujets principaux des modifications qu'on est en train de traiter y compris le grands sujets tel que la vérification et la validation et l'information Whois et les données des registrant et plein d'autres informations sur la collection d'informations, sur la façon dont on les stocke et les informations que l'on passe au revendeur et l'accréditation proxy en ce moment

est en train d'être explorée et en ce moment on voit les points de contact avec les registrant et on a beaucoup avancer la dessus.

On fait beaucoup de progrès parce qu'on essaye de simplifier le canal de communication entre les bureaux d'enregistrement et les registrant par rapport à ce type de demandes et puis d'autres sujets qui ont trait aux recommandations de l'équipe de rédaction tel que le cyber squattage de la part des registrant. Et donc ce sont de grands sujets qui vous montrent que l'accord est en train d'être amélioré dans tous les sens par rapport aux préoccupations de la communauté et puis sur cette diapo les documents d'ICANN qu'on a présenté et publié pour Prague sont a peu près 70 pages d'informations et j'essaye de vous donner un panorama du point où on en est par rapport aux négociations.

C'est les recommandations et comment on va avancer dessus? Des spécifications des personnes qui vont être jointe au RAA pour le faire similaire à ce qu'on a dans les accords RAA a présent et les spécifications tel que le Whois SLA et d'autres informations supplémentaires que les bureaux d'enregistrement devraient fournir à ICANN. Des informations qui portent sur les structures, sur les services qu'ils fournissent. Donc c'est beaucoup plus d'informations qu'ICANN voudrait avoir et donc vous allez voir tout ceci inclus dans le document qu'on publié.

La diapo suivante, et puis comme j'ai dit pour la réunion de Prague, nous avons reçu des documents du groupe de parties prenantes du bureau d'enregistrement où ils avaient donné des sujets qui les préoccupés et leurs points de vue pour qu'on révise ces documents

qui sont publiés. Ils sont assez détaillés aussi et donc je voulais souligner que ces négociations sont très profondes et elles abordent profondément les problèmes pour essayer d'atteindre une solution.

Donc comme j'ai dit, on a maintenu une session lundi et on cherchait à avoir la consultation avec la communauté c'est un domaine où on voudrait avoir l'opinion d'ALAC aussi parce qu'on voudrait savoir quel est l'opinion d'ALAC par rapport à certains de ces points. Vous écrivez des déclarations. On le sait et on apprécie toujours le travail que vous faites parce que vous donnez tellement aux discussions de politiques. Vous êtes l'un des seuls qui nous donne toujours des commentaires.

Mais voici les aspects où on a du mal à trouver des positions intermédiaires et vos opinions seraient appropriées pour certains de ces problèmes. On l'a déjà discuté lors de la session de lundi. On vous remercie et je vous passe ici le lien pour le site où vous pourrez trouver ces questions. Ce sont les questions par rapport au moment où on devrait faire la vérification. Si ce serait avant ou après la résolution du nom de domaine et puis pour la vérification si on devrait requérir une vérification et si on a les vérifications, est-ce que une fois par an est trop? C'est cette sorte de questions.

Donc si vous avez les informations, on aimerait bien avoir vos contributions pour essayer d'arriver à une conclusion des négociations. Et donc les étapes suivantes, comme je l'ai dit, sont la consultation lors de la réunion du conseil de la GNSO et on aura du temps destiné au groupe de parties prenantes et aux regroupements et on leur fournira davantage d'informations sur le

RAA s'ils le veulent et Alan, bien sûr, peut faire ses déclarations lors de la réunion avec le conseil de la GNSO si l'ALAC veut que le conseil sache une opinion particulière. Et les négociations vont bien sûr continuer.

Je pense que la diapo suivante est simplement les adresses où vous devrez trouver les informations et les statuts du Wiki et du rapport final que j'ai mentionné et les informations pour la session de Prague et la transcription si vous avez raté de lundi. Et voilà je pense que je vais passer la parole aux questions.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Margie. Je vois qu'on a deux questions déjà: l'une de Cheryl et de Beau. Donc Cheryl Langdon-Orr. Je vous demande s'il vous plait d'être bref. On n'a plus le temps de continuer

Cheryl Langdon-Orr:

Merci. Si on pouvait revenir à la diapo numéro 7. Je n'étais pas là lundi donc je m'excuse si je vous pose cette question mais avec cette question je dois vous dire que j'ai comme même jeté un coup d'œil sur le matériel mais je n'ai pas regardé ça dans le détail. Je suis tombé un peu. Je me suis endormi dessus. Alors, ce qui doit être le plus difficile pour parvenir à un consensus dans notre groupe c'est la rétention des données et j'irai un petit peu plus loin, le type de données qui doivent être recueillis et stockés. Certains intérêts sont en jeu pour ce type de principe développé dans mon pays. C'est un problème dans beaucoup d'espaces et de pays. Je sais que c'est différent dans chaque pays et dans chaque espace mais il y a aussi

des mécanismes de paiements qui sont utilisés pour rendre plus obscur les données de cartes de crédits, les données des personnes et les coordonnées des personnes et c'est quelque chose donc conte quoi nous voulons lutter.

Donc si on regarde, moi j'ai l'impression que c'est très intéressant qu'on ait davantage de détails là-dessus et qu'on en parle davantage et je pense qu'à Toronto on pourrait se focaliser de nouveau sur certains points en particulier. Merci. Merci monsieur le président.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl. Réponse.

Samantha Eisner:

Nous sommes d'accord avec vous en ce qui concerne les potentiels qui existent dans la rétention de données. Nous voulons être clairs. Ce qui a été présenté, la proposition est une proposition d'ICANN et qui a été rédigée mais ce n'est pas la position d'ICANN. Ce que nous avons fait, nous avons fourni une proposition pour l'application de la loi et nous avons essayé de le mettre en langue et de le rédiger en langue contractuelle et puis de le rédiger parce que c'est une base pour la conversation et pour le dialogue. Donc nous ne voulons pas qu'on pense qu'ICANN défend ce type de données.

Nous voulons que la discussion ait lieu et donc nous sommes en conversation avec les autorités de protection. Nous sommes en train d'avoir aujourd'hui des contacts pour voir comment on peut continuer à mener les autorités de protection à s'asseoir avec nous

et à participer avec nous. Ils ont été là présents dans les organisations mais nous n'avons pas toutes les personnes du secteur juridique dont nous avons besoin et nous voulons qu'ils se focalisent sur certains aspects. Donc cette conversation va continuer bien sûr et nous allons nous focaliser sur tous ces problèmes.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci. C'était Samantha Eisner. Maintenant Beau Brendler.

Beau Brendler:

Est-ce que vous pouvez revenir à la diapo numéro 3? Je crois que c'était. Oui. En bas, mais on parle de conformité renforcée et liée aux obligations. Je voudrai avoir un petit peu de détails là-dessus parce que je n'ai jamais entendu parler de ça.

Samantha Eisner:

Nous n'avons pas le papier que nous avons produit pour cela. Je vais vous donner un petit peu de précisions. Une des points que nous proposons ici c'est les pré requis pour les registraires, pour leur auto évaluations. Je sais dans votre conversation avec Maguy, des outils efficaces et de mettre en œuvre des mesures préventives pour aider les registraires. Il faut aider les registraires, leur donner des paramètres qu'ils doivent contrôler et les domaines dans lesquels ils doivent signaler quelque chose. Donc je pense que ce type d'intérêt pour l'évaluation est un des registraires et quelque chose que nous allons augmenter et nous voulons fournir davantage de documents et il y a une clause substantielle qui a été utilisée pour amener les

registraires, les obliger à être conformes parce que ce n'est pas toujours le cas.

Des fois on a besoin de commencer voir le registraire, lui demander de changer son nom de domaine etc. si on peut vraiment avoir un système de conformité et qui nous amène directement à avoir des outils de suspensions parce que nous n'avons pas beaucoup d'outils actuellement pour faire ce genre de choses. Donc on essaye d'être plus efficace. Il y a d'autres exemples aussi mais ils ne figurent pas ici.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Samantha Eisner. Evan Leibovitch maintenant.

Evan Leibovitch:

Je pense que c'est la troisième fois qu'on parle de ça mais je voudrai reprendre un petit peu. Vous étiez à la réunion du directoire, non? Donc cela est lié à quelque chose que Jean-Jacques à dit lors de la réunion que nous avons avec le directoire ici et l'utilisation du terme négociation.

Donc au moins, à mon avis en tout cas d'après ce qui a été dit dans la réunion dont je parle. Il y a des préoccupations concernant quelque chose, un accord avec les registraires et c'est un environnement réglementaire. On sert l'intérêt public en notre nom et les gens qui travaillent avec les registraires et qui sont en contact avec les registraires. Donc les politiques réglementaire. Il s'agit aussi d'une question de transparence et de s'efforcer pour que tout soit ouvert. Tout soit transparent.

Il y a aussi donc un appel à la négociation. Donc on en est là. Il y a peut être l'intérêt public doit être sûr, doit être rassuré et le registraire s'il n'aime pas ça tempi. Et c'est un environnement donc c'est comme ça que ça fonctionne. Et est ce qu'il y eu des situations dans lesquels on parvenait à une impasse et on disait voilà c'est ce qu'on va faire. Ça c'est le niveau général, le niveau spécifique, nous le répétons 3.7.8 ce sont un petit peu des clauses. C'est une clause et si les choses ne marchent pas. Si on a une enfreinte, on va voir qu'est ce que c'est les « or else »? On a une réunion avec Maguy dimanche et on a commencé à entendre des termes tel que les enfreintes, les problèmes, les choses sont devenues, les candidats pour la clôture et donc ce type de brèche.

Il me semble que c'est un problème. Je pense qu'il faudrait un petit peu élaboré ici. On a parlé des 9 cas spécifiques d'instance où on était parvenu à vraiment cul-de-sac. Vraiment une situation impossible à résoudre. Donc les dépenses de GTLD sous différents aspects. Il faut qu'il y ait un certain niveau de confiance parce que ses frais sont très élevés. Donc même avec un petit nombre de TLD que nous avons, actuellement il y a des soucis à ce propos surtout lorsqu'il s'agit d'extensibilité. Donc c'est de ça qu'il s'agit ici et c'est important. Si ça vous intéresse, on a aussi une proposition pour la rédaction de 2.7.8. Il y a une modification donc de la rédaction pour aborder des principales préoccupations.

Samantha Eisner:

Il y a différents points ici qui tu abordais Evan mais je vais répondre à deux points en tout cas. En termes de candidats pour la clôture et

les procédures de clôture etc. je pense que cela est lié aux négociations et qui peuvent avoir lieu mais je pense que les conversations, les plaintes peuvent avoir lieu et un objectif est de mettre à jour le RAA pour avoir les meilleurs outils pour la conformité. Donc je pense qu'il pourrait être utile de mettre en place un cycle de conformité parce qu'il est important de se rendre compte que lorsqu'une infraction a lieu la clôture n'a pas lieu tout de suite. Donc il faut comprendre ce qui arrive entre ce point là et l'autre.

On voit le diagramme de flux mais je voudrai savoir ce qui arrive entre ces différents points et connaître mieux ce processus pourrait être utile pour des conversations futures. Donc voilà. Voir un petit peu Maguy comment nous pouvons en parler ensuite parce que je crois que tous ces outils sont utiles. Et je ne peux pas dire qu'ICANN est un organe régulateur. Nous avons des autorités régulatrices, de régulations. Notre autorité pour mettre en place des actions est basée sur le contrat que nous avons.

Nous comprenons l'importance des RAA pour la communauté internet. Nous comprenons l'importance de ce qui arrive dans ce domaine et nous ne sommes pas un organe de régulation et je ne sais pas comment aborder le concept de négociations parce que c'est ce qu'on fait lorsqu'on doit négocier un contrat. Ça ne veut pas dire qu'on ne reçoit pas les commentaires des autres gens pour nous aider. Il y aura un point dans lequel les questions contractuelles qui sont présentés aux commentaires publics. On attend vos commentaires en ce domaine et donc il faudra passer par là. Merci.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Sam. Je pense que ouvrons ici une nouvelle discussion d'après ce que vous nous avez dit il y a une action qui va être ouverte à Toronto là-dessus. Donc Jean-Jacques, une petite déclaration très courte sachant qu'on en reparlera à Toronto.

Jean-Jacques Subrenat: C'est une déclaration immédiate pour Sam. Je pense que votre utilisation du terme négociations est quelque chose qui nous confond pour ceux qui ne participent pas dans le processus. Donc comme j'ai demandé déjà, je suggère que vous passez à quelque chose de plus neutre qui serait le processus d'accréditation. Pensez à cela. Je n'ai pas besoin d'une réponse maintenant. Je suggère qu'on demande aux leaders de l'organisation quelque chose comme ça qui ne créera pas de problèmes d'affrontements entre une partie et l'autre.

Olivier Crépin-Leblond: Carlton et on ferme.

Carlton Samuels: Laissez-moi. Je voudrai que ça soit enregistré ici. Pour qu'on puisse ensuite commencer les discussions. La première chose que je voudrai savoir si vous pensez que vous n'êtes pas un organe de régulation dans le domaine de l'environnement des DNS alors qu'est ce que vous pensez vraiment que vous faites? Ça m'aiderait à comprendre vraiment. Pour que vous répondiez à cette question.

Je serai heureuse Sam que vous répondiez. Dans conseil d'ICANN nous ne sommes pas un organe de régulation. Bien alors expliquez nous pourquoi. Si on doit faire quelque chose dans le domaine de l'intérêt public, on doit faire choisir une voie et avertir au bon moment. Comment vous faites pour parvenir à ce stade si vous ne faites pas de régulations.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Carlton et je pense que nous allons clore ce débat avec une action à suivre pour continuer cela à Toronto et je pense que ça va prendre plusieurs heures mais il y a aussi une autre action à suivre que Silvia et je voudrai qu'elle soit lu et Silvia va la lire.

Silvia Vivanco:

Notre invité Maguy a parlé du problème de la rétention de données lors de la réunion d'ICANN de Toronto. Merci

Olivier Crépin-Leblond:

Merci, merci de votre présence et c'est un au revoir. On se reverra à Toronto donc.

Et bien là-dessus avant de clore, nous avons Kathy Kleiman qui va se joindre à nous rapidement. Je l'ai fait attendre. Donc je m'en excuse. Nous avons des tonnes de choses à faire et on a commencé un petit peu en retard. Kathy. Bienvenue kathy. Très bien. Donc la règle numéro 1: utilisez le micro. Et la règle numéro 2 dites votre nom.

Kathy Kleiman:

Je ne sais pas si je peux promettre de le faire. Est ce que tout le monde. Bien. Je suis Kathy Kleiman et je suis heureuse d’être avec vous ici. Aujourd’hui, je vais essayer de parler doucement, ce n’est pas vraiment mon fort. Je suis une personne qui travaille dans ICANN depuis longtemps mais je suis ici de nouveau à travers ma firme qui se trouve à Washington D.C et donc nous travaillons au niveau des communications pour les Nations Unis. Je suis ici pour vous présenter un projet lié à Google. Je vais prendre 5 minutes pour vous le présenter.

D’abord, je voudrai vous féliciter pour votre dixième anniversaire c’est un tournant important. ALAC a fait de contribution très importante au sein d’ICANN et donc je voudrai vous féliciter pour le travail que vous faites et je vous souhaite beaucoup de chance dans ce débat. Bien comme vous le savez peut être, il y a une grande discussion, un débat qui a eu lieu au niveau de la gouvernance et on parle de la façon dont l’ITU- l’union internationale des télécommunications- va gérer l’internet. Mais beaucoup d’entre nous pensent que l’internet est bien géré à travers un modèle de multi parties prenantes. Il y a quelques semaines, j’ai travaillé à Washington, j’ai écouté des discussions sur l’ITU, le modèle multi parties prenantes à Washington. J’ai participé à des conférences, à des déjeuners et je trouvais que la discussion était à un trop haut niveau.

On parlait de l’ITU, on parlait d’un modèle multi parties prenantes mais personne ne parlait vraiment de ce qu’on fait ici chez ICANN et donc j’ai pensé que si j’étais quelqu’un qui écoutait ce débat, je ne pourrais pas le comprendre parce que j’avais besoin davantage de

détails. Donc je suis allé voir Vint Cerf et je lui ai dit Vint qu'en pense-tu? Il y a la réunion d'ICANN qui aura lieu à Prague et qu'en penses-tu si on essaye de demander au gens de raconter leurs propres histoires sur ce qu'ils font à ICANN, pourquoi ils participent, les gens qui viennent de différents pays, de différentes parties prenantes, des comités consultatives. Alors essayez de voir comment on peut obtenir ces commentaires et donc c'est un petit peu ce que nous avons fait. J'ai réuni deux parties de ma vie, c'est fascinant et donc Vint m'a dit oui et il m'a présenté Patrick Ryan à Google et Patrick et pour qu'on travaille ensemble et demain en 12 heures, on va travailler avec un caméraman à faire vraiment ce qu'on aime faire. C'est à dire capturer des histoires et raconter notre histoire.

Des histoires très courtes, 2 ou 3 minutes dans votre propre langue et on aimerait vous inclure et je dirai de nouveau que je vous invite à participer. Je dirai qu'il s'agit d'un nombre limité de temps. Donc nous allons continuer ce projet et pour recueillir des histoires. Donc nous avons un temps limité, il y aura plusieurs groupes qui vont venir aujourd'hui mais de nouveau je dirai que c'est un projet plus grand qui va continuer et donc il sera disponible pour tous.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci beaucoup Kathy.

Olivier Crépin-Leblond:

Quelques commentaires Alejandro Pisanty?

Alejandro Pisanty:

Ça se serait très utile pour tout le monde, pour tous ceux qui participent de faire allusion au projet de Jana Anderson qui s'appelle "Imagining the Internet". C'est facile de le trouver en ligne et j'en fait cela pendant plusieurs années et sus l'IGF et c'est un grand répertoire avec tous les participants principaux, des messages clés qui ont été soutenu par des étudiants et journalistes. Donc les documents sont très intéressants et fournissent vraiment un cadre de travail intéressant.

Olivier Crépin-Leblond:

Alejandro oui c'est très intéressant au niveau des archives. Est-ce qu'il y a d'autres questions de commentaires. Kathy quand vous avez parlé de ces trois à 10 minutes ça veut dire qu'on a entre 3 et 10 minutes. On doit interrompre les gens parce que 3 minutes ici je ne connais pas beaucoup de gens qui arrivent à parler 3 minutes

Bien en tout cas c'est la fin de cette session. Merci beaucoup à tous et pour votre participation et merci aux interprètes pour continuer à travailler avec nous. Nous pensons que court ça veut dire parler vite mais non pas ça que ça veut dire. Ça veut dire être claire et concis et bien merci à toutes les personnes qui ont participé, à l'équipe technique pour avoir organisé ces réunions et merci à vous et merci à notre équipe d'ICANN pour son aide. Cette réunion est close. Merci